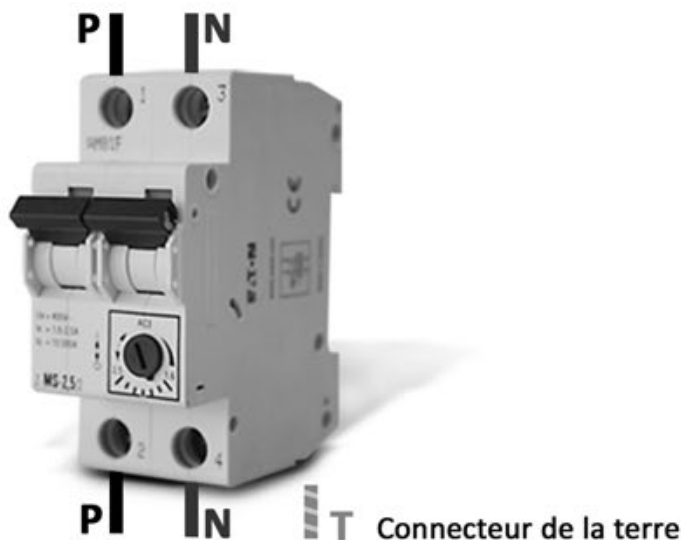


1028 - installation Sanidrain

IMPERATIF POUR LA PROTECTION POMPE TECHNIREL

DISJONCTEUR MAGNETO THERMIQUE
(A ENCASTRER)



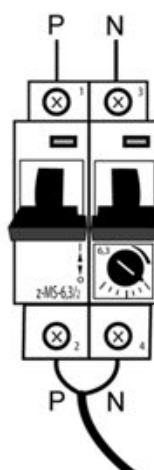
Molette de réglage d'intensité
(pré-réglage en usine)

COFFRET TRANQUILLITE PRET A BRANCHER
AVEC DISJONCTEUR MAGNETO THERMIQUE

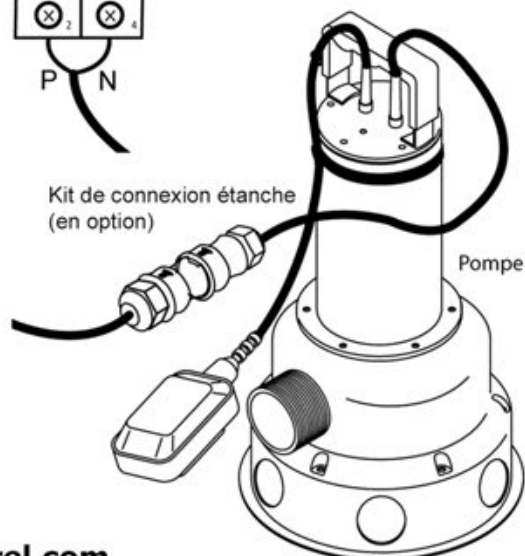


REGLAGE DISJONCTEUR MAGNETO THERMIQUE

- | | |
|--------------------------------|--|
| PLAGE DE 1,6 à 2,5 Amp. | |
| <input type="checkbox"/> | REGLAGE SUR 1,6 Amp. (Pompe SX2 - 1,43 A) |
| <input type="checkbox"/> | REGLAGE SUR 2,1 Amp. (Pompe DR1 - 1,90 A) |
| PLAGE DE 2,5 à 4 Amp. | |
| <input type="checkbox"/> | REGLAGE SUR 3,75 Amp. (Pompe SX3 - 3,47 A) |
| PLAGE DE 4 à 6,3 Amp. | |
| <input type="checkbox"/> | REGLAGE SUR 4,6 Amp. (Pompe BS2- 4,40 A) |
| PLAGE DE 6,3 à 10 Amp. | |
| <input type="checkbox"/> | REGLAGE SUR 7,5 Amp. (Pompe BS4- 7,30 A) |



Disjoncteur Magnéto Thermique
obligatoire (protection pompe).



Installation poste de relevage « SANIDRAIN »

Le poste préfabriqué « SANIDRAIN » est monobloc et prêt à poser dès sa livraison.

Installation ultra simplifiée :
en pose enterrée sur sol stabilisé, remblayage avec matériaux de petit calibre sans pierre,
sable de tranchée fortement conseillé.

Lubrifier les joints d'entrée avant introduction.
Montage/démontage par le raccord tournant de la vanne après fermeture ¼ tour
Ne jamais modifier le réglage de maintien du flotteur, ni ce dernier !

Veillez à ce que le tuyau de refoulement ne crée pas de tension au départ du poste,
ce qui risquerait de modifier la position de l'embout de sortie.

Assurez le raccordement électrique du câble de la pompe à l'extérieur de la cuve dans un lieu
ou une boîte totalement étanche à l'humidité.
Pensez à laisser une longueur de câble enroulé à l'intérieur,
suffisant pour ôter la pompe en dehors de la cuve.

CONTROLE DE L'AMMORCAGE

Lors du premier démarrage, si de l'air reste dans le corps de pompe,
phénomène de fonctionnement à vide normal, tant que l'air n'est pas chassé.

Le couvercle peut être surélevé par rapport au sol fini,
mais pour un résultat esthétique parfait il doit affleurer du terrain.
Ne jamais installer le couvercle plus bas en dépression

Si nécessaire, il existe une réhausse adaptable de 25 ou 30 cm (suivant le modèle).
Le Sanirel standard ne permet pas de superposer 2 réhausse,
(maintenance difficile)

En cas de terrain inondable ou présence de nappe phréatique, ancrer et lester le poste au moyen
d'une masse de béton égal à deux fois le volume de la cuve.

Impératif - mettre en place une ventilation sur le poste de relevage en diamètre 100 mm obligatoire
(en sortie de fosse ou micro station)

STATION DE RELEVAGE TECHNIREL
CERTIFICAT DE GARANTIE

POSTE DE RELEVAGE

Type : Se référer à la facture pour la référence du produit.

Je soussigné.....

Informe la société **TECHNIREL**, de la mise en service du poste de relevage ci-dessus référencé.

Lieu d'implantation (adresse).....

.....



.....

Date d'achat du matériel (se référer à la facture du fournisseur) :.....

Nom et qualité professionnelle de la personne chargée du raccordement électrique :

.....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et de garantie figurant au dos du présent certificat, ainsi que de la notice d'installation remise en annexe.

Nom et prénom du signataire :.....

Signature :

POMPES TECHNIREL
S.A.S. Technirel au capital de 40 000 €
Z.A. PIEDARDAN - Chemin LOU-FOEVI
83190 OLLJOULES
Tél. 04 94 63 46 28 - Fax 04 94 63 41 26
RCS Toulon 448 583 336 00012 - APE 518 M



CONDITIONS D'UTILISATION

- Ne pas dépasser les capacités de population et/ou de débit prévus initialement
- Ne pas introduire dans le circuit d'évacuation sanitaire, des matières ou objets susceptibles de boucher les canalisations et les pompes (**lingettes sanitaires ou de ménage, chiffons, couches, tampons, serviettes hygiéniques,...**).
- Ne pas intervenir au niveau du groupe électropompe.
- Ne pas modifier la position du flotteur pré-réglé, sous peine d'annulation de garantie.

Faire assurer l'entretien régulièrement dans le cadre d'un contrat de service passé entre propriétaire et une entreprise autorisée dans les conditions prévues dans la réglementation.

L'entretien consiste simplement mais obligatoirement 2 à 4 fois par an à :

- laver au jet à la pression de l'eau de ville : la cuve, la pompe, le flotteur, dans le but de débarrasser les matières et la graisse déposées sur ces éléments. Une recommandation sera observée pour nettoyer sans secousse, le ou les flotteur(s) (**à faire de préférence manuellement**)
- Extraire régulièrement le panier de dégrillage dès lors que ce dernier est rempli, et vider les déchets dans des sacs étanches qui seront jetés en poubelle ou incinérés.

GARANTIES

Le poste de relevage est garanti contre tout vice de fabrication.
Cette garantie prend effet le jour d'achat du matériel.

Sa durée est de : 1 an pour le matériel électromécanique (pompe & coffret) Extension de garantie pour les pompes inox Technirel : 2 ans

La garantie se limite à la mise à disposition par échange standard des pièces reconnues défectueuses par notre service technique, sans prolongation de garantie ni indemnité à quelque titre que ce soit, la main-d'œuvre étant à la charge du client.

La cuve n'est pas garantie contre une déformation de sa structure et de ces conséquences puisqu'elle n'est pas prévue pour résister à des contraintes anormales exercées sur elle :

Mauvaise installation ou mal calculé, terrain mouvant, gorgé d'eau, présence de nappe phréatique. L'entrepreneur doit prendre toutes les dispositions pour annuler les effets éventuels des poussées hydrauliques et telluriques.

Pour toute demande de prise en charge de la garantie par correspondance, le matériel doit être Expédié en port payé à notre atelier.

Le retour, après expertise positive des pièces, sera à la charge de *TECHNIREL*.

CAUSES DE PERTE DE GARANTIE

La garantie n'est pas appliquée lorsque :

- Un démontage ou une réparation n'a pas été effectué par un agent agréé POMPES TECHNIREL.
- Non respect des prescriptions de pose notifiées sur la notice d'installation.
- Nettoyage du poste de relevage avec nettoyeur haute pression.
- Une installation ne permet pas de retirer facilement les câbles de/des pompe(s) et du/des flotteur(s).
- Une perte d'étanchéité du câble électrique est constatée suite à une blessure de ce dernier, ou du/des flotteur(s).
un mauvais raccordement un niveau de sa connexion dû à une insuffisance d'étanchéité.
- Une insuffisance de protection électrique, (disjoncteur magnéto thermique non adaptée à la puissance du moteur)
- Absence de ventilation obligatoire sur le poste de relevage en sortie de fosse ou micro station
- Les créances résultant de la fourniture du matériel et des accessoires, y compris les frais de port ne sont pas totalement soldées.

ENTRETIEN

CONFORME
EN 12050



ATTENTION COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT CHAQUE INTERVENTION SUR LE POSTE DE RELEVAGE

Faire assurer l'entretien régulièrement dans le cadre d'un contrat de service passé entre le propriétaire et une entreprise autorisée dans les conditions prévues dans la réglementation.

- Avant d'intervenir Fermer la vanne ¼ tour, puis dévisser à la main le raccord tournant coté pompe.
- Ne pas modifier la position du flotteur pré réglé, sous peine d'annulation de garantie.

L'entretien consiste simplement mais obligatoirement **2 à 4 fois** par an à :

- laver au jet à la pression de l'eau de ville : la cuve, la ou les pompe(s), le ou les flotteur(s), dans le but de débarrasser les matières et la graisse déposées sur ces éléments. Une recommandation sera observée pour nettoyer sans secousse, le ou les flotteur(s) (**à faire de préférence manuellement**) avec une brosse, une éponge-tampon de cuisine (ne pas utiliser de nettoyeur haute-présion).
- Extraire régulièrement le panier de dégrillage dès lors que ce dernier est rempli, et vider les déchets dans des sacs étanches qui seront jetés en poubelle ou incinérés.



Penser 1 fois par an à nettoyer le clapet anti retour (pvc) :
Dévisser le couvercle ,nettoiez avec un chiffon pelucheux, avant de revisser



ENTRETIEN D'UN POSTE DE RELEVAGE

ENTRETIEN IMPERATIF 2 FOIS PAR AN

DATE DE MISE EN ROUTE :

PERIODIQUE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE POSTE DE RELEVAGE	NETTOYAGE CUVE								
	NETTOYAGE FLOTTEUR	NETTOYAGE POMPE	NETTOYAGE EVENT	TEST ALARME	NETTOYAGE CLAPET				
	X	X	X	X	X	X			
DATE 1 ^{er} ENTRETIEN :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									
DATE :									





— POMPES —
TECHNIREL

994, Avenue Jean Monnet - 83190 OLLIOULES
Tél. : +33 (0)4 94 63 46 28 - info@technirel.com - www.technirel.com

